

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 302

présenté par

Mme Calvez, Mme Romeiro Dias, Mme Gayte, M. Le Bohec, Mme Muschotti, Mme Panonacle,
Mme Couillard, Mme Krimi, M. Raphan, M. Vignal, M. Baichère, M. Labaronne,
Mme Vanceunebrock, M. Cabaré, Mme Charrière, Mme Faure-Muntian, Mme Sylla, Mme Le
Peih, M. Testé, Mme Provendier, M. Claireaux, Mme Rauch, Mme Mauborgne et
M. Cédric Roussel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Après la deuxième phrase de l'article L. 121-1 code de l'éducation, il est inséré une phrase ainsi rédigée : « Ils concourent à l'information sur les filières et les métiers des sciences, technologies, ingénieries et mathématiques et sur leur utilité sociale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à instaurer une campagne de sensibilisation aux métiers du STEM, telle que prévue dans le rapport annexé de la Loi de programmation de la recherche votée fin 2020.

Il s'agit d'une campagne nationale d'information sur les filières et métiers des sciences, technologies, ingénieries et mathématiques (STEM) et leur utilité sociale à destination des filles en priorité, mais aussi leurs familles, et plus largement le grand public, en réfutant les idées fausses couramment admises et en valorisant les parcours atypiques.